

Avant ORIENTATIONS 2018-2021

AXE 1 : -Faire évoluer le fonctionnement des instances de gouvernance de l'association :

- 1-1 : Réaffirmer les valeurs et la position politique de l'association
- 1-2 : Dynamiser le fonctionnement du conseil d'administration, redonner une fonction.

Pour les 3 prochaines années ORIENTATIONS 2022-2025

Axe 1 : Faire évoluer le fonctionnement des instances de l'association :

- 1-1 : =>Faire vivre les valeurs et la position politique de l'association dans la cité.
- 1-2 : =>Stimuler le fonctionnement du conseil d'administration, redonner une fonction.
- 1-3 : Intensifier les temps d'expressions et d'échanges auprès des adhérents

Avant ORIENTATIONS 2018-2021

AXE 2 : -Renforcer l'indépendance financière de l'association :

- 2-1 : Veiller à l'équilibre financier et à l'équilibre des tarifs de l'association
- 2-2 : Prendre en compte l'évolution des retraites en France qui risquent de paupériser les retraités

Pour les 3 prochaines années ORIENTATIONS 2022-2025

AXE 2 : -Conforter l'indépendance financière de l'association.

- 2-1 : Veiller à l'équilibre financier et à l'équilibre des tarifs de l'association
- 2-2 : =>Prendre en compte l'évolution du pouvoir d'achat des retraités

Avant ORIENTATIONS 2018-2021

AXE 3 : -Développer, structurer et organiser la place du bénévole :

- 3-1 : Faire fonctionner les outils existants : statuts, règlement intérieur, les chartes, les fiches missions des bénévoles.
- 3-2 : Développer le bénévolat auprès des jeunes

Pour les 3 prochaines années ORIENTATIONS 2022-2025

AXE 3 : -Développer, structurer et organiser la place du bénévole et des adhérents.

- 3-1 : Faire vivre les outils existants : statuts, règlement intérieur, les chartes, les fiches missions des bénévoles
- 3-2 : Veiller au renouvellement et à la continuité du bénévolat
- 3-3 : Renforcer le bénévolat auprès des jeunes. (Elargir, ouvrir)

Avant ORIENTATIONS 2018-2021

AXE 4 : -Développer des activités pour l'ensemble des catégories sur le champ du socioculturel :

- Poursuivre le travail engagé avec l'ARESAT et auprès des publics fragilisés

Pour les 3 prochaines années ORIENTATIONS 2022-2025

AXE 4 : - **Adapter** les activités pour l'ensemble des catégories d'adhérents sur le champ du socioculturel.

Après des :

-Pré-retraités et nouveaux retraités, des retraités autonomes, des retraités fragilisés et des retraités dépendants.

-Personnes en situation de handicap avec les institutions locales et en lien avec l'ARESAT.

En concertation avec la politique de la ville : VADA, commissions accessibilité et mobilité.

Avant ORIENTATIONS 2018-2021

AXE 5 : -Développer les actions en lien avec les partenaires :

5-1 : Travailler avec les partenaires du CA et de l'Inter-syndicale.

5-2 : Renforcer le suivi des délégations et des conventions avec les partenaires.

Pour les 3 prochaines années ORIENTATIONS 2022-2025

AXE 5 : -Développer les actions en lien avec les partenaires :

En Interne

- **5-1 :** Développer le principe de réciprocité entre les membres du CA.

En Externe

- **5.2 :** Se rapprocher des organisations locales comme : le COS, les associations de retraités des entreprises, CCI, la chambre des métiers, entreprises et administrations...
- **5-3 :** Développer et adapter le suivi des délégations et des conventions avec les partenaires.